

ENVIRONNEMENT INDUSTRIE

Bulletin d'information sur l'environnement industriel en Provence Alpes Côte d'Azur

Directeur de la publication :
Michel DEPRAETERE
Comité de rédaction :
Marc VALENTIN, Joseph BRYKS,
Michel DEPRAETERE, Aurélie FLOCH.

Périodicité : semestriel
Tirage : 1500 exemplaires
Zone de diffusion : région PACA

Publicités :
Renseignements au 04 91 13 86 32

Environnement-Industrie :
Association loi 1901 fondée en 1974
Agréée pour la protection de
l'environnement
35 rue Sainte Victoire - BP 21856
13221 Marseille cedex 01
Contact : Marc Valentin
Tél : 04 91 13 86 08
Email : contact@environnement-industrie.com
Site internet : www.environnement-industrie.com

Graphisme : www.hcd.fr
Reprographie : Spot imprimerie

Charte d'engagement PDIE du GIHVA

(signature jeudi 9 octobre 2008).

> la première charte PDIE de zone d'activités signée dans les Bouches du Rhône... !

> plus de 17 entreprises sont déjà signataires (et peut être plus d'autres confirmations sont en attente)
Suite au pré-diagnostic du Plan de Déplacement Inter-Entreprise réalisé par la CCIMP, les entreprises membres du groupe de travail PDIE du Groupement des Industriels de la Haute Vallée de l'Arc (GIHVA), notamment STMicroelectronics et ATMEL, ont souhaité formaliser le lancement de leur démarche par la réalisation d'une charte d'engagement.

Cette charte vise à impliquer les entreprises de la zone dans la problématique des déplacements et à les engager dans la mise en œuvre d'actions favorisant d'autres modes de transports que la voiture particulière. A travers la charte, chacune des parties - association et entreprises - jouera un rôle déterminant pour garantir le succès de la démarche, obtenir l'adhésion des salariés et le soutien des partenaires institutionnels.

Elle symbolise un engagement fort, collectif et structuré de l'association et des entreprises des zones du GIHVA.

Le PDIE de Rousset est la première action collective que la CCIMP a menée sur ce sujet (initiée en 2007). **A ce jour, le PDIE de Rousset est le premier dans les Bouches du Rhône et de fait, le plus avancé.**

Concrètement, dans les mois à venir, les usagers de la zone devraient voir apparaître des solutions de transports alternatifs (pour l'instant à l'étude, exemple : des actions en faveur du co-voiturage, amélioration de l'offre de transports collectifs notamment venant du pays d'Aix et du Var, mise en place de vélos intra-zone..) ainsi que des supports de communication pro-

zone). Cette démarche PDIE est pilotée par le GIHVA (avec l'appui technique et opérationnel de la CCIMP).

Pour information : le pré-diagnostic du PDIE d'Athéna (la Clotat) devrait être prêt pour février